



Ad'Hoc

La bourse aux projets pour les ados de 11 à 15 ans

Conditions D'attribution

A travers cette bourse, l'OMJ souhaite encourager les jeunes à développer leurs envies. Apprendre, comprendre, découvrir, se projeter, participer, s'ouvrir... l'OMJ vous propose un accompagnement technique et financier.

Qui est concerné ? Jeunes habitants ou scolarisés à Saint-Nazaire de 11 à 15 ans.

Pour un groupe, au moins un jeune, devra habiter ou être scolarisé à Saint-Nazaire.

Le groupe peut être composé de jeunes entre 16 et 17 ans, dans la limite d'1/3 de l'effectif total.

Quel type de projet ?

Petits ou grands projets, le principal est que vous soyez réellement à l'origine et les acteurs durant sa mise en œuvre, avec le soutien technique d'un adulte (animateur, parent...). Le projet concerne : Culture, Sport, Solidarité, Social, Ma ville / Mon quartier, Environnement, Scientifique, Numérique, Jeunesse

Des exemples ? Des pistes ?

Développer une action de solidarité de voisinage, agir pour les jeunes ou pour les aînés, réaliser un film, créer un événement dans la commune, protéger l'environnement, aménager un local ou un terrain, lancer une nouvelle activité, organiser une rencontre sportive, ...

Ce qui ne pourra pas être pris en compte : Tous les projets qui s'inscrivent dans le cadre scolaire. Ex : Les voyages scolaire, les stages...

Echéances : Les projets devront être réalisés au plus tard le 30 septembre 2017.

Le dossier complet doit être remis au moins une semaine avant la commission.

Les principales conditions ?

- 1) Se renseigner auprès d'un club de jeunes ou du Centre Information Jeunesse
- 2) Rencontrer Mme Cadiet Christine ou Mme Roux Sarah
- 3) Remettre le dossier de demande de bourse, dûment rempli
- 4) Présenter le dossier en commission
- 5) Participer ou organiser un temps de partage, de valorisation à la fin de votre projet.
- 6) Remettre les justificatifs

Quelle aide ?

La bourse sera accordée pour un montant maximum de 600€ et dans la limite de 2/3 du budget total. Les règlements se feront sur présentation de factures.

Ex : le budget total de votre projet se monte à 800€, l'aide accordée ne pourra excéder $800 \times \frac{2}{3} = 533.33€$

Cadiet Christine 02 44 73 45 10 cadietc@mairie-saintnazaire.fr

Roux Sarah 06 07 28 72 43 rouxs@mairie-saintnazaire.fr